TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 29 décembre
Présidence de M. Godard, vice-président

UN MARCHAND DE CHARBON INDELICAT

Un sujet belge, Léopold Derocq, demeurant à Wattrelos, marchand de charbon, mettait en vente son charbon, quand survint le commissaire de police qui fit peser les sacs. Il fit fort bien, car aucun des douze sacs qui se trouvaient sur la voiture n'avait le poids réglementaire : il manquait à chacun un kilo et demi !

Pour toute excuse, le marchand déclara « qu'en donnant le poids exact, on ne pouvait faire de commerce ». A l'audience, il fournit une explication : les sacs étaient d'abord mouillés paraît-il, puis ils étaient devenus secs !...

Le tribunal n'accepte pas cette explication et condamne Derocq à un mois de prison, 100 fr. d'amende et 4 insertions.

AFFAIRES DIVERSES

Par défaut, 25 francs à Charles Heddebaut, soldat, à Nancy, pour infraction à la police des chemins de fer ; 16 francs (sursis) à Victor Lefebvre, à Lille, pour le même délit.

— Un mois, par défaut, à Gader Lagha, à Lille, pour bris de clôture et port d'arme. — 10 jours (sursis) à Dieudonné Moreau, à Faches, pour coups à son contremaître, M. Vanachni.

— 2 mois par défaut, à Bernard Bulteel, à Loos, pour vol de biscuits au préjudice de son patron.

— 2 mois de prison, par défaut, à Henri Nuttin, à Estaimpuis, pour vol de coton chez son patron ; sa sœur Félicie, demeurant à Wattrelos, poursuivie pour complicité est condamnée à 25 francs d'amende avec sursis.

— 2 mois à Ernest Deruyts, à Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; 20 jours et 5 francs à Fernand Gente, pour mendicité et ivresse ; 10 jours et 5 francs à Maurice Boutquin, à Lille, pour coups, outrages et ivresse ; 6 jours à Cyprien Mespelaere, sans domicile, pour vagabondage.

CONSEIL DE GUERRE

Séance du 29 décembre 1910

Billeyt Albert, réserviste de la classe 1904, du recrutement d'Avesnes, insoumission, deux mois de prison ; défenseur, Me Véron.

Bistaux Edouard, réserviste de la classe 1904, du recrutement de Cambrai, insoumission, un mois de prison ; défenseur, Me Véron.

Petit César, réserviste de la classe 1908, du recrutement de Béthune, insoumission, un mois de prison ; défenseur, Me Macquart.

Ligier Charles, territorial de la classe 1892-1895, du recrutement d'Arras, insoumission, acquitté, défenseur, Me Vanlaer.

Bauwers Albin, territorial de la classe 1888, du recrutement de Lille, insoumission, acquitté ; défenseur, Me Vanlaer.

Blondiau Alphonse, territorial de la classe 1885, du recrutement d'Avesnes, insoumission, huit jours avec sursis ; défenseur, Me Vanlaer.

Vanneste Auguste, soldat au 145e d'infanterie, bris volontaire d'objets de casernement, deux mois avec sursis ; défenseur, Me Véron.

Geers Charles, soldat au 127e d'infanterie, vol au préjudice de l'Etat, désertion à l'intérieur avec emport d'effets, deux ans ; défenseur, Me Véron.

Louis Routier, cavalier au 4e cuirassiers, vols au préjudice de militaires, deux ans avec sursis ; défenseur, Me Véron.

Ernest Pourchez, soldat au 73e d'infanterie, désertion à l'étranger, un an avec sursis ; défenseur, Me Macquart.

Duremat Désiré, cavalier au 4e cuirassiers, désertion à l'intérieur avec emport d'effets, six mois de prison ; défenseur, Me Singer.

Monnet Auguste, sapeur au 3e génie, désertion à l'intérieur, 45 jours ; défenseur Me Werquin.

Lautens Henri, canonnier au 15e d'artillerie, désertion à l'intérieur, deux mois ; défenseur, Me de Lauwereyns.

Jean Rip, chasseur au 16e bataillon, abandon de poste étant en faction, trois mois ; défenseur, Me Singer.

Dutoit Fleury, chasseur au 16e bataillon, abandon de poste étant en faction, un mois ; défenseur, Me Parmentier.

Léon Houssay, canonnier au 27e d'artillerie, complicité de vol militaire, 2 ans de prison avec sursis ; défenseur, Me de Lauwereyns.

Maurice Heck, canonnier au 27e d'artillerie, bris de clôture, six mois et 50 francs d'amende ; défenseur, Me Brackers d'Hugo.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Paris, mercredi 28 décembre.

LA SITUATION AGRICOLE

Le changement de température est brusque depuis 48 heures.

De violentes bourrasques de neige sont signalées dans l'Est, les Pyrénées, le Nord, certains points du Centre. A Paris et dans la région le froid a été vif ce matin.

Que va-t-il en résulter au point de vue agricole ? Le premier effet en tout cas sera bon puisque le froid amènera la destruction des limaces, mulots, souris, etc., qui pullulent dans les champs ; on se plaignait aussi ces jours derniers des corbeaux.

Les pluies persistantes de samedi à lundi avaient contrarié encore les travaux des champs. On nous écrit du Mans : « Dans notre rayon il reste encore un bon tiers à ensemencer. Si le temps le permet, la culture emploiera jusqu'à fin février les blés Japhet, Noé et Bordeaux. »

« Les blés semés il y a un mois sont en meuvels état en plaine ; dans les parties accidentées il sont beaux.

En Beauce, Seine-et-Oise, Orne, une partie de l'Eure, dans les terres argileuses, les blés pourrissent ; les plaines sont à nouveau saturées d'eau.

On nous mande de Gannat : « Les limaces ravageant toujours quelques champs et ceux inondés ne donnent guère d'espoir. Sur les coteaux et les pieteaux il y a de beaux champs. »

Les nouvelles du Nord sont assez satisfaisantes ; grâce au temps doux, les emblavements de blé ont pu se poursuivre tout le mois.

Le Centre est moins favorisé ; les pluies fréquentes de ces derniers jours n'ont pas permis de grands travaux ; bien rares sont les rayons où il n'y a plus qu'un quart de blés à semer.

Dans l'Est, la situation est assez satisfaisante, ainsi qu'en Bourgogne. Mais le rayon de la Loire reste en mauvaise posture.

De toute façon, et quoi qu'il advienne, la superficie ensemencée en blé cette campagne sera sensiblement réduite. Ce n'est pas précisément ce qu'il fallait après la mauvaise récolte de cette année. Pourvu du moins que le mauvais départ du grain au terre ne préjudicie pas au résultat final !

Physionomie du Marché

Marché de fin d'année. Assistance moyenne. Affaires très restreintes en toutes céréales, mais tendance soutenue. Blés, belles qualités peu offertes et plutôt en hausse de 15 à 25 centimes ; moyennes et ordinaires, demande calme, cours de la semaine dernière. Farines, demanda un peu meilleure par suite du changement de température. Avoines, prix sans changement, mais bien tenus. Sons, hausse 25 centimes à cause du froid. Maïs, hausse 50 centimes. Seigles, orges, escourgeons, sans changement, avec très petites affaires.

Courrier militaire

Pour recevoir une réponse dans le courrier hebdomadaire, il faut adresser une lettre à M. Flambeau, 5, rue Bayard, Paris, et indiquer le nom, le numéro, la pseudonyme, sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites dans la semaine suivante.

L. T. St. — 1° Une fois incorporé vous ne pouvez plus contracter d'engagement, mais seulement un rengagement. Pour contracter un rengagement, il faut avoir au moins une année de service dans les troupes métropolitaines, et six mois dans les troupes coloniales. — 2° Les simples soldats ne peuvent contracter des rengagements d'un an que pour les troupes coloniales, les sapeurs-pompiers de Paris, les troupes à cheval (artillerie et cavalerie), et un certain nombre de corps des régions frontières que le ministre fait désigner. Ils peuvent contracter des rengagements de 18 mois, 2 ans, 2 ans et demi et 3 ans, soit pour le corps dans lequel le service, soit dans tout autre corps des troupes métropolitaines ou coloniales. — 3° Votre colonel sera obligé de transmettre votre dossier au Conseil du régiment où vous demanderez à rengager. Il mettra seulement son avis sur votre demande et ne peut s'opposer, si vous êtes un bon soldat, à votre rengagement. — 4° Prenez avec soin vos renseignements au sujet de l'avancement car ce peut dire que tous les corps sont à peu près dans les mêmes conditions.

Tonlis Rome. — 1° Il faut bien se persuader que presque tous les jeunes soldats éloignés de leur famille souhaitent changer de garnison. L'autorité militaire n'accorde, en conséquence, cette faveur que pour des raisons tout à fait sérieuses de famille ou de santé. 2° Le jeune soldat qui désire changer de corps se contente d'adresser à son colonel une demande dans laquelle il fait ressortir les raisons qui le poussent à agir. Il remet cette demande à son capitaine. Ensuite c'est le bureau du colonel qui fait la nécessaire, si le colonel consent à accueillir favorablement la demande. Quand le consentement des deux chefs de corps est obtenu (ainsi que celui des deux commandants de corps d'armée et les régiments n'appartiennent pas au même corps d'armée), c'est le général de brigade du l'intéressé qui prononce la mutation. Dans mon dernier courrier il a été imprimé par erreur que la mutation relevait du général de brigade du qui dépend le régiment pour lequel la demande est établie.

E. P. 60, rue d'Assas. — Il n'y a pas d'hésitation : c'est certainement le renseignement donné par le bureau de recrutement de la rue Saint-Dominique qui est exact. En pareille matière, des circulaires paraissent tous les jours qui modifient les instructions précédemment données et qui, sans être publiées au *Bulletin officiel*, sont envoyées directement aux bureaux intéressés. Tenez-vous en donc à la réponse du bureau de recrutement de Paris : l'information est plus récente que la mienne.

Vive la France. A. S. — Lisez la réponse précédente : elle vise précisément votre cas. Un jeune homme bénéficiaire d'un sursis a demandé en recrutement de Paris s'il pouvait, au cours d'année, abandonner le bénéfice de son sursis et être incorporé à une époque quelconque de l'année. La réponse a été affirmative.

Classe 13. Vive la calotte des Vosges ! — 1° Oui, votre constitution vous permet de demander la cavalerie légère (hussards ou chasseurs). Il n'y a pas dans cette arme, à ma connaissance, d'avantages pour l'avancement ; 2° Vous trouverez le manuel du grade de cavalerie, au prix de 8 francs, chez l'éditeur Lavauzelle, 10, rue Danton, Paris. Cet ouvrage renferme toutes les matières dont la connaissance peut être exigée d'un élève-brigadier.

La classe en Angleterre. — Ce n'est pas régulier de ne pas se présenter au Conseil de revision mais il n'en résultera aucun inconvénient grave pour vous. Vous serez pris bon absent, appelé au régiment quatre ou cinq jours avant vos camarades de classe et envoyé dans les régiments les plus éloignés parmi ceux qui sont alimentés par votre recrutement. Ce n'est en aucune manière considéré comme une faute, au régiment. Néanmoins, je vous conseille d'adresser une lettre avant le 15 janvier au préfet du votre département, en lui exposant votre cas et en lui demandant si vous ne pourriez être convoqué devant un Conseil de revision, celui du chef-lieu de département, par exemple, durant votre séjour en France, puisqu'en raison de votre voyage vous ne pourrez être examiné et en avril dans votre canton, ni en février en Angleterre.

E. Louis-Champagne. — C'est exact. Jusqu'à cette année la date à laquelle les sous-officiers candidats aux écoles de sous-officiers devaient avoir deux ans de grades était le 1er octobre. La ministre a décidé de porter cette date au 15 octobre. Il arrivait, en effet, que très souvent les vacances produites par le départ de la classe n'ayant pu être comblées au 1er octobre, les futurs candidats se trouvaient par des circonstances indépendantes de leur bonne volonté, retardé d'une année dans leur carrière.

229. Un Franc-Comtois. — 1° Le ministre a prescrit d'accorder de nouveau, comme en printemps dernier, des permissions de quinze jours pour cas de force majeure, c'est-à-dire en comptant pas dans les trente jours réglementaires, aux jeunes gens dont les familles ont eu à souffrir des inondations. Dites à votre famille d'adresser une demande au colonel en la motivant ; elle devra en outre la présenter au maire qui certifiera la réalité des dégâts commis par les inondations. — 2° Les régiments d'infanterie n'ont pas de convocation pendant les premiers mois de l'année : c'est pour cette raison que tant de demandes adressées par les cultivateurs pour cette date ne peuvent pas être agréées. Demandez de préférence les derniers mois de l'année et l'époque des manœuvres ou du séjour dans les camps d'instruction doit vous causer un préjudice grave.

Répondu directement. — C. J., à Neuville. — D. J., à Firmicy. — Abbé L. R., à Duault. — Frère L. à Saint-Sébastien. — Abbé B., à Olmeto. — G. L., à Roubaix. — Comte de B., à Dreffiu. — G. P., à Flines. — E. G., au 97e. D. 2... à Uzelle. — P. G., à St-Véran. — E. F., à La Haye-Descartes. — J. S., à Liecheux. — C. M., à Crusefiles. — G. G., à Orchamps. — Vve L., à Anicha. — R. de L., à Clermont. — F. L., à Jeumont. — R. R., à Bin-le-Noble. — A. T., à Oriéans. — P. C. M., à Chemois. — B. L., à Lourches.

FLAMBEAU.

MESSES & OBITS

Mme veuve Veillelet et son Fils font part aux nombreux amis de M. **Eugène VEILLELET**, buffetier à Lille, que les Messes de six semaines, six mois et Anniversaire ont été célébrées les 14 février, 28 juin et 27 décembre, à **Villegusien** (Haute-Marne), lieu de son inhumation. 5721

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 29 décembre

Montevideo, v. al. Gunther, 1930, d.
Sydney, v. n. City of Madras, 3048, d.
Patras, v. gr. Kréte, 1574, min.
St-Malo, v. fr. Gaulois, 150, dm.
du 30 décembre
Danzic, vap. all. Riga, 384, dm.
Rotterdam, vap. fr. Amiral Lhermite, 86, dm
Boston, v. a. Alert, 98, blé.
B-Ayres, vap. ang. Dalecrest, 2700 dm.

SORTIES du 29 décembre

Cherbourg, g. 1. La Fiancée, 90, ch.
Bayonne, v. f. Bearn, 210, dm.
Dakar, v. 1. Gyptis, 725, dm.
Hull, v. a. Hero, 331, dm.
Hevre, v. f. Am. Olry, 3570, dm.
du 30 décembre
Cardiff, v. ang. Maros, 4451, lège.
Leith, v. a. Astrologer, 578, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Grimsby 28, st. auéd. Hemland Dunkerque
DEPARTS : ALLANT A :
Yarmouth 27, sl. ang. Alaric Dunkerque
Dakar 26, st. fr. Ouessant id.
Cuddalore 23, st. ang. Manica Marseille & D.
Newcastle 29, st. Coningsby Dunkerque
PASSAGES. — Suez 29, st. Morgate, Bombay à Dunkerque.
Las Palmas 28, st. Ootarian, B-Ayres à Lisbonne et Dunkerque.
Colombo 26, st. Crewe Hall, Saigon à Havre et Dunkerque.
Gibraltar 28, st. Kurarchée, Kurrachée à Dunkerque.
RENCONTRE. — Le 29 novembre, par 59° Sud et 86° Ouest, le 3-m. fr. Jean-Bart, allant à San Francisco. Tout bien à bord.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 30 décembre 1910.

Avoine jaune — Courant 18,50 acheteur; prochain 18,25; janvier-février 18,50; 4 premiers 18,75; 4 de mars 19,»» acheteur. Stock 150. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 20,»»; prochain 19,25; janvier-février 19,25; 4 premiers 19,25 acheteur; 4 de mars 19,50 acheteur. Stock 750; circulation 300. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 28,50; prochain 28,50; janvier-février 28,50; 4 premiers 28,60 acheteur; 4 de mars 28,75 acheteur. Stock 2200. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 29,»» acheteur; prochain 29,15; janvier-février 29,25; 4 premiers 29,35; 4 de mars 29,40. Tendence soutenue.

LILLE, 30 décembre.

Sucre : Cuite, 1er jet, 88,75. — Pain n° 1, 68,50. — Cassés, boîte de 5 kilos, 69,50.

3/6 fin disponible, 48,50. — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des cloches en livraison. — Courant, 48,50. — Prochain, 49,25. — 4 premiers, 49,75. — 4 chauds, 50,75.

DOUAI, 29 décembre.

Marché aux grains. — Grains. — Blé, les 80 kilos : 1re qualité nouveau, 21,50 à 22; 2e q., 20,75 à 21,25; 3e qual., 20,25. — Seigle, les 100 kilos, nouv., 17 à 17,50. — Escourgeon nouv., 18,50 à 19. — Avoine vieille, 20 à 20,50 (octroi payé compris, 1,50).

Farines, les 100 kilos net : Cylindres, 36 à 37 fr. — Meules, 35,50 à 36,50.

Issues. — Sons mélangés, 14 à 15; remoulages, 19 à 21 fr.

Huiles (brute 92 kilos, clarifiée, épurée 91 kilos). — Brute, 66. — Clarifiée, 68. — Epurée 70. — Surfine, 175. — Brute (Bombay) 99. — Brue (Azof), 100 fr.

Tourteaux. — Pays, 14 fr.; étrangers, 11 à 14.; collette, 19; Bombay, 24,50; Azof, 23,50.

DOUAI, 30 décembre.

Marché aux vesux. — Entrés 75; vendus 72; non vendus 3. Pour la ville 50; pour le dehors 22. — Prix moyen : 1,15 le kilo vivant. Hausse 5 centimes.

ARRAS, 29 décembre.

Marché aux veaux et aux porcs gras. — Veaux. — Amenés : 101; vendus de 1,15 à 1,425 le kilo vivant.

Prix moyen : 1,26.

Porcs. — Amenés : 64; vendus de 1,275 à 1,35 le kilo vivant.

Prix moyen : 1,30.

Vente très active.

PARIS, 29 décembre.

Sucres raffinés. — La vente est toujours peu active en disponible; les cours s'inscrivent sans changement.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos par wagon complet (5 000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de 2 francs :

En cartons de 5 kilos rangés, 66 à 66,50; en cartons de 1 kilo rangé 67,50 à 68; en caisses de 50 à 60 kilos rangés 66,50 à 67; en caisses de 25 à 30 kilos rangés 67 à 67,50; en caisses de 10 kilos rangés 67,50 à 68; raffinés en poudre, suivant marques, 63,50 à 64.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 38,50; pains 36,50.

Pour les cours en province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport qui sont plus ou moins élevés suivant les régions.

Produits accessoires. — On cote en disponible les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 61,»» à 62,»» morceaux irrégulière 61,»» à 62,»»; petits déchets 61.50 à 62,»»; sucres en poudre, 60,50 à 61,»»; semoules (selon finesse) 63,»» à 63,50; glaces, 63,»» à 64; sucres cristallisés extra, accept 57,25 à 57,75; sucres cristallisés en poudre 58,25 à 58,75.

HOUBLONS

ANVERS, 29 décembre.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponible nouvelle récolte 62,50 à 65; janvier, 62,50 à 65. Tendance calme.

COURS DES METAUX

LONDRES, 30 décembre.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant, »»,»»; trois mois, »»,»».

Cours de clôture	C. préc.	C. jour
Cuivre comptant	56 2 6	56 »/»
Cuivre 3 mois	56 17 0	56 15
Etain comptant	175 15	175 10
Etain 3 mois	175 10	174 10
Plomb comptant	13 2 6	13 »/»
Zinc	24 »/»	24 »/»
Fontes à Glasgow cpt	50 9	50 9

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHES	BEURRE (le kilo)			ŒUFS (le mille)			POMMES DE TERRE (les 100 kilos)	
				Normie	Picardie		Hollande	
Paris, 28 décembre (pour comparaison)	Normandie	Bretagne	Touraine	extra	164 190	140 200	Ronde h.	14,»» 16,»»
	3,»» 3,40	3,20 3,80	3,30 3,80	choix	120 142	120 130	Rouge s.	17,»» 20,»»
			Nord et Est				Rouge c.	15,»» 16,»»
Lille, 28 décembre	3,20 à 3,60 la kilo			16,»» à	»,»» le cent		12,»» à 16,»» les 100 k.	
Aire, 23 décembre	3,»» à 3,60 la livre			3,50 à	4,50 le quart		6,»» à 7,50 les 100 k.	
Armentières, 26 déc.	3,50 à »,»» le kilo			16,40 à	»,»» le cent		10,»» à »,»» les 100 k.	
Armèle, 27 décemb.	3,40 à 3,70 le kilo			4,25 à	4,50 le quart			
Avesnes, 23 déc.	1,85 à »,»» la livre			3,50 à	»,»» le quart			
Bailleul, 27 déc.	1,70 à 1,80 la livre			16,»» à	18,»» le cent		10,»» à 15,»» les 100 k.	
Bergues, 26 déc.	3,80 à 3,53 le kilo			4,50 à	»,»» le quart		13,16 à »,»» les 100 k.	
Bourbourg, 27 déc.	3,60 à 4,»» le kilo			4,25 à	4,50 le quart		13,»» à 16,»» les 100 k.	
Cambrai, 24 déc.	1,40 à 1,50 la livre			5,20 à	5,35 le quart		8,»» à 12,»» les 100 k.	
Cassel, 22 décemb.	1,70 à 1,80 le livre			3,75 à	»,»» le quart			
Courtrai, 26 déc.	3,05 à »,»» le kilo			3,»» à	»,»» le quart		10,25 à »,»» les 100 k.	
Cysoing, 27 déc.	1,65 à »,»» la livre			3,75 à	»,»» le quart		0,15 à »,»» le kilo	
Douai, 27 déc.	1,30 à 1,90 la livre			5,»» à	5,40 le quart		12,»» à 16,»» les 100 k.	
Estaires, 29 déc.	1,80 à 2,»» la livre			3,30 à	3,75 le quart		8,50 à 17,»» les 100 k.	
Etreuxut, 22 déc.	1,60 à »,»» la livre			3,50 à	»,»» le quart			
Fourmies, 17 déc.	1,70 à 1,80 la livre			0,35 à	»,»» les deux			
Haubourdin, 23 déc.	1,90 à »,»» la livre			2,60 à	»,»» le 1/2 q.			
Hazebrouck, 26 déc.	1,65 à 1,80 le livre			3,50 à	4,25 le quart		12,50 à 16,»» les 100 k.	
La Bassée, 29 déc.	2,»» à 2,10 la livre			5,»» à	»,»» le quart			
Landrecies, 24 déc.	1,70 à 1,80 le livre			3,25 à	3,75 la quart			
Lannoy, 10 décemb.	1,70 à 1,80 la livre			2,60 à	»,»» le 1/2 q.			
Merville, 28 déc.	1,95 à »,»» la livre			4,»» à	»,»» le quart		7,50 à 15,»» les 100 k.	
Ors, 20 décembre	1,65 à 1,75 la livre			3,»» à	»,»» le quart			
Quesnoy-s-D.								
St-Amand, 24 déc.	1,75 à 1,80 la livre			4,50 à	»,»» le quart			
Steenvoorde, 24 déc.	1,65 à 1,75 la livre			4,»» à	4,50 le quart			
Seclin, 19 déc.	1,65 à 1,80 la livre			4,55 à	»,»» le quart		12,»» à 14,»» les 100 k.	
Solesmes, 24 déc.	1,60 à »,»» la livre			4,50 à	»,»» le quart		9,»» à »,»» les 100 k.	
Somain, 22 déc.	1,75 à 1,90 la livre			1,95 à	2,»» le 1/2 q.			
Valenciennes, 24 déc.	1,70 à »,»» la livre			3,25 à	»,»» le quart			
Wasquehal, 23 déc.	1,65 à »,»» la livre			2,50 à	»,»» le 1/2 q.			

SOUS LA MAIN

Les témoignages de nos voisins ont incontestablement plus de poids, à Lille, que ceux pouvant provenir de l'autre bout de la France.

M. Ch. Coursier 23, cité Letombe, à Lille, nous dit : « A la suite d'un refroidissement que j'avais attrapé, voilà plus de deux ans, je ressentais de la raideur dans tous les membres ; quand je voulais me baisser, c'était comme si on m'appliquait un coup de fouet entre les deux épaules ; bien souvent, je ne pouvais mettre un pied devant l'autre et dernièrement j'ai dû rester quinze jours au lit. Quand je me levais, mes articulations étaient comme rouillées. On me conseilla les Pilules Foster (vendues à la Pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille), qui me firent immédiatement du bien ; en quelques semaines, j'avais retrouvé toute ma souplesse et bientôt, ma santé ne laissa plus rien à désirer ».

Un rhume négligé, l'influenza, la grippe, voire même un simple refroidissement sont souvent la source de graves désordres des reins et des voies urinaires.

Les Pilules Foster, prises dès les premiers symptômes : mal de dos, urines troubles ou irrégulières, vertiges, etc., arrêteront radicalement le mal à son début. — Toutes pharmacies (Exiger la signature « James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six, ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. 35 6119

CADEAUX POUR FETES
Sacs fantaisies, Trousses, Portefeuilles, Porte-monnaie, etc., etc.
Achetez directement au fabricant
Soyez Père — LILLE 5274

Le régime des Malades et des Enfants
Rapport du Dr Routh, médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir les nerfs, les chairs et les os, la
REVALESCIÈRE DU BARRY
est la nourriture par excellence qui suffit à elle seule pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. » (En usage dans les hôpitaux anglais depuis 90 ans).
En boîtes de fr. 2.50 ; fr. 4.50 ; fr. 7.75 ; franco c. bon-postal à DU BARRY et Cie, 224, Rue St-Denis, PARIS. La Revalescière Chocolatée aux mêmes prix. Chez tout pharmacien et épicier. 2 0106

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)
40, rue de la Gare, ROUBAIX
1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts. 0217

PAR LES TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APERITIF D'HIVER par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES 0239

CONSTIPATION
Affections de l'Estomac des Reins
Guéries par les DRAGÉES de SANTÉ DUBUS, 1.50 la boîte, rue des Arts, 111 LE, et toutes pharmacies. 0200 B

Petite Bourse du 30 au comptant

Valeurs	Ouv.	Clôt.	Valeurs	Ouv.	Clôt.
3%	87 35	87 35	Ville de Paris		
Indo-Ch. 1910					
Indo-Ch.					
Chinois					
Russe 1901					
Russe 1906			Com. 1875		
Bouquets					
Crédit Foncier					
Ch. Lyonnais					
Banque de Paris					
Société Gén.			Fonc. 1879		
Rio					
Midi					
Nord					
Orléans			Obligations		
Ouest			Nord 1 3 %		
P.-L.-M.			Ouest		
Vile de Paris			Orléans		
			P.-L. 2 1/2 %		
			P.-L. 3 1/2 %		

LE BÉNÉDICTIN de SOULAC
est le seul DENTIFRICE dont les qualités exceptionnelles soient appropriées aux soins de la bouche.
Il exerce son action très longtemps après son emploi, possède un parfum exquis, une saveur parfaite et laisse à la bouche une agréable fraîcheur.
Le Bénédictin est un produit Français qui ne saurait être comparé à certains dentifrices étrangers dont il est difficile d'ignorer ou d'oublier l'origine.

Affections de l'ESTOMAC, de l'INTESTIN guéries par les DRAGÉES de SANTÉ de DUBUS
La boîte : 1 fr. 50. — Exiger la signature 0200

BOURSE DE LILLE

DU 30 DÉCEMBRE 1910

	C. jour	C. préc.
CHARBONNAGES		
Alfi (2 janvier 1910)	— —	226 —
Anache (31 décembre 1909)	2150 —	2146 —
Anzin (1er juillet 1910)	8889 —	8880 —
Bully-Grenny	5391 —	5375 —
— 1/50	109 —	108 75
Blanzy (1er décembre 1910)	— —	1965 —
Bruay entière	1229 —	1230 —
Bruay 10e (15 février 1910)	123 25	123 25
Campagnac (1er juillet 10)	— —	296 —
Carvin ent. (3 septemb.)	— —	3500 —
Carvin 5e (1er sept. 1910)	705 —	702 —
La Clarence (origine)	464 —	456 —
Courrières (30 sept. 1910)	3429 —	3430 —
Crespin tit. verts (origine)	— —	90 —
Douchy (3 décembre 1909)	1031 —	1031 —
Dourges 100e (1er mai 1910)	428 —	427 —
Drocourt 1800 (30 oct. 1910)	— —	6080 —
Drocourt 70e (1er oct. 1910)	685 —	683 —
Epinac	— —	— —
Escarpelle (1er décemb. 10)	885 —	880 —
Ferfay (2 janvier 1910)	425 —	425 —
Flines-Raches (coup. ett.)	72 50	72 50
Lens ent. p. (30 sept. 1910)	1135 —	1138 —
Lens 10e (30 sept. 1910)	114 —	114 —
Liévin (1er décembre 1910)	— —	1350 —
Liévin 30e	146 —	146 —
Ligny-l-Aire (15 juin 1910)	560 —	561 —
Marles 30 % (15 juin 1910)	2480 —	2480 —
Marles 70 % (2 janvier 1910)	3651 —	3650 —
Marles 20e (2 janvier 1910)	182 50	182 25
Meurchin 5e (31 août 1910)	2710 —	2718 —
Nord d'Alais (origine)	210 —	210 —
Ostricourt (10 janvier 1910)	— —	3089 —
Thivencelles (1er juill. 10)	— —	1350 —
Vicoigne act. (10 nov. 10)	1658 —	1660 —
Vicoigne 10e	167 —	167 —
OBLIGATIONS ET EMPRUNTS		
Nord 1892	— —	489 —
— 1893	— —	481 —
Armentières 1885	— —	504 —
Douai 1891	— —	465 —
— 1895	— —	470 —
Roubaix-Tourcoing 1893	— —	459 —
Roubaix 1895	— —	482 —
Tourcoing 1903, 2e série	— —	459 —
Valenciennes 1891	— —	474 50
Anicha 1908	— —	507 —
— 1906	— —	507 —
Béthune 1907	435 —	440 —
— 1908	— —	495 —
— 1910	— —	370 25
Dourges 1907-09	— —	495 —
Drocourt 1894	— —	510 —
— 1905	495 —	495 —
Escarpelle 4 %	— —	489 —
Liévin 1906	— —	501 —
Marles 1906-1909	498 75	498 75
Ostricourt 1905	— —	495 —
Vicoigne	— —	495 —
Cambrésis	— —	370 —
Denain-Anzin	— —	502 —
Senelle ancienne	— —	502 —
— nouvelle	— —	502 —
Peuillée-Longheye	— —	430 —
Gaz de Wazemmes 5 %	— —	510 —
— 4 %	— —	500 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	734 —
Verley-Decroix	— —	1325 —
Devilder et Cie	— —	1155 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	650 —
Rousseau	— —	450 —
S-Sauvr-Arras (15 janv. 10)	— —	560 —
Bische-S-Vaast (15 juill. 10)	— —	2900 —
Margarine-Béth. (1er oct. 09)	285 —	285 —
Denain-Anzin (1er oct. 10)	— —	2175 —
La Lucette	925 —	924 —
Senelle (30 juin 1910)	— —	740 —
Lille et Bonnières pr.	— —	589 —
Forges St-Amand	— —	651 —
Tramways Electr. de Lille	— —	675 —
Chantiers de France	— —	461 —
F. Durot	— —	180 —
Etablissements Wibaux	— —	215 —
Laiterie Nord de la France	— —	419 —
Mines H.-Deûle	— —	500 —
Delespaul-Havez	— —	112 —

BOURSE DE LONDRES

Du 30 décembre 1910	Pr. Clôt.	Ouvert.
Consolidés	79 3/8	79 5/16
Extérieure	92 1/2	92 1/2
Turc Unifié	92 1/2	92 1/2
Banque Ottomane	17 1/4	17 1/4
Rio-Tinto	69 »/»	69 1/4
Cons. Gold.	5 5/8	5 5/8
East-Rand	5 5/32	5 5/32
Randes-Mines	8 9/16	8 19/32
Chartered	31/6 »/»	31/6 »/»
Rob. Gold.	9 7/8	9 7/8
Chang. s/Paris	25.47 1/2	25.47 1/2
Esc. s/Banque	3 1/2 » 9/16	3 1/2 » »/»
Prêt à court terme	4 »/» » »/»	4 »/» » »/»

FEUILLETON N° 17

LE SERMENT DE MARCELLE

Par M. de Harcoet

— En province, on ne trouve rien de bien. Le luthier de Lorient n'avait hier aucune des partitions que je cherchais.

— Si je t'apprenais à faire de la dentelle ? tu voulais essayer l'autre jour.

— Très reconnaissante ; quand je m'ennuie le bruit de tes fuseaux me prend sur les nerfs.

— Viens faire une bataille avec moi, Jeanne, je m'amuse beaucoup, tes cavaliers seront les Allemands, moi je garderai les Français et je gagnerai la bataille, dit Marc qui, en faisant manœuvrer son armée, crie à haute voix tous les commandements qu'il connaît.

— Laisse-moi tranquille, Marc ! décidément vous n'avez rien d'intéressant à m'offrir pour dissiper mon ennui, c'est assommant, une fille en bois comme Marcelle, on dirait vraiment qu'elle a trente ans.

— Tu semples toi-même oublier que tu en as près de dix-sept,